

PROCES VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 12 décembre 2023

APPROUVE PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à seize heures trente, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de l'ESAT, 110 Rue des Tannins, ZA La Gare, 07380 LALEVADE D'ARDECHE, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAPUIS, Vice-Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	05 Décembre 2023
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Yves VEYRENC
Membres présents	13		
Membres absents ou excusés	3		
Membres qui ont pris part à la délibération	13		
Quorum	9		

Délégué(e) titulaire	Présent(e)	Délégué(e) titulaire	Présent(e)	Délégué(e) titulaire	Présent(e)	Délégué(e) titulaire	Présent(e)
BONNET Georges	X	FABREGES M.France	X	GINEVRA Stéphane	X	REYMOND J. Pierre	X
BOUET Lynda	Jusqu'à 18h	FARGIER Gérard	X	HOUETZ Marion	X	ROBERT Karine	X
CHAPUIS Pierre	X	FIALON Dominique	X	LAURENT Guy	Excusé	VALETTE Alain	X
D'IMPERIO Cédric	Excusé	GEIGUER Jacques	X	PALLOT Thierry	X	VEYRENC Yves	X

Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTONI, Emmanuelle AILLOUD

16h30 : Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT), 110 Rue des Tannins – ZA La Gare – 07380 LALEVADE D'ARDECHE.

- 16 h 30 - 17 h 00 : visite du chantier de la future cuisine centrale de l'Association Départementale des Amis et Parents d'enfants Inadaptés (ADAPEI)
- 17 h 00 - 18 h 00 : présentation par Mr André LOYET (Administrateur ADAPEI 07) et Mrs Matthieu LEBLEU et Franck JUAN (Direction ESAT), du projet et conditions prévisionnelles de fourniture des repas

Après l'accueil des élus communautaires par Mr LOYET, administrateur, Mr LEBLEU (Direction ESAT) fait une présentation de l'ADAPEI 07 et de l'ESAT de Lalevade d'Ardèche, et expose l'origine du projet de cuisine centrale. L'ESAT est lié à l'ARS et au CD07 par un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui fixe les objectifs suivants :

- Faire évoluer les offres de service
- Faire évoluer les personnes accueillies
- Insertion des personnes accueillies
- Accompagnement du parcours des personnes accueillies
- Participer au développement territorial

La cuisine existante de l'ESAT permet la préparation de 120 repas par jour et n'est plus utilisable en l'état. Actuellement, l'ADAPEI 07 gère trois cuisines centrales en Ardèche, dont celle de ROIFFIEUX depuis 15 ans qui prépare 1 200 repas par jour. Il est apparu opportun de créer une cuisine centrale pour fournir les repas des personnes accueillies au sein des structures de l'ADAPEI à Lalevade d'Ardèche, mais aussi de proposer de fournir des repas aux collectivités intéressées, en s'appuyant sur ces expériences qui fonctionnent. L'un des objectifs de ce projet est de favoriser l'inclusion pour les jeunes qui fréquentent l'Institut Médico-Educatif (IME) et leur permettre de travailler en ESAT, passant ainsi dans un milieu professionnel protégé et bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif. Le personnel nécessaire sera composé d'un cuisinier et d'un moniteur d'atelier, et de 12 travailleurs handicapés. L'équipe sera complétée par un livreur, pour les repas en liaison froide dans un périmètre de 30 à 40 km.

Mr CIBBA, architecte du projet de l'agence d'architecture B.L.A.C. et associés, expose ensuite aux élus l'approche de ce projet en termes d'intégration physique du bâtiment dans son environnement mais aussi au sein de la structure existante de l'ESAT. Il avait pour intention de permettre aux travailleurs accueillies au sein de l'ESAT de se sentir impliqués dans ce nouveau service offert sur leur lieu de travail, tout en créant une ouverture sur l'extérieur. Le nouveau bâtiment répond à ces deux exigences, puisqu'il est construit sur le site existant qui abrite les autres services de l'ESAT, mais il reste ouvert sur la voie publique sur deux côtés, afin d'être pleinement intégré à la vie du village. Sa situation sur l'arrière du village de Lalevade d'Ardèche invite à développer cet espace, plus piéton, distant de la route nationale, puisqu'il est prévu dans le projet d'ouvrir dans un deuxième temps dans ce même bâtiment un restaurant, avec terrasse de 50 m².

Le coût de la construction est de 1 650 000 € HT pour le bâtiment et 450 000 € HT pour le matériel.

Les travaux sont réalisés par des entreprises locales. La superficie est de 370 m². Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture du bâtiment et le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur réversible.

L'ESAT a souhaité être accompagné par une entreprise spécialisée dans la restauration collective, afin de garantir tous les aspects liés à cette nouvelle activité. C'est la société Restalliance qui sera aux côtés de l'ESAT, sur les achats, l'hygiène, la nutrition et l'organisation. Elle pourra fournir des menus validés par un(e) diététicien(ne), en assurant la traçabilité des produits et leur qualité sanitaire. Les menus seront adaptés au public (jeunes enfants, enfants, adultes, personnes âgées, maladies, allergies...). Les cuisiniers bénéficieront notamment d'outils de commande avec calcul exact des besoins, et pourront intégrer leurs propres fournisseurs afin de favoriser les circuits courts tout en maintenant un bon rapport qualité/prix.

L'ouverture de la cuisine centrale est prévue pour septembre 2024 et le restaurant courant 2025. L'ESAT souhaite rencontrer les collectivités intéressées d'ici février 2024 afin d'identifier les besoins spécifiques de chacune et répondre au mieux à leurs attentes. Cela lui permettra ensuite de pouvoir faire une offre précise sur l'organisation (type de repas, nombre de composants, fréquence de livraison) et chiffrée aux cantines et collectivités (crèche, micro crèches et centre de loisirs pour la communauté de communes). L'ESAT souhaite être particulièrement vigilant sur les déchets.

L'ADAPEI devra informer les collectivités au plus tôt sur l'organisation et le prix proposé dans des délais leur permettant de prendre une décision.

18 h 00 : Bureau communautaire dans les locaux de l'ESAT à Lalevade d'Ardèche

Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 7.11.2023 :

Le Président propose au Bureau communautaire d'approuver le procès-verbal du dernier Bureau communautaire envoyé par courrier électronique à tous les élus, avant de le publier sur le site internet.

Le bureau communautaire approuve à l'unanimité.

Divers :

- Informations données par le Directeur de la CDC de la part de Cédric D'IMPERIO, président, sur un problème de santé l'empêchant d'être présent à ce bureau.
- La communauté de communes a été victime d'une cyberattaque sur son NAS (serveur de stockage), les données ont été « corrompues » et sont en cours de récupération, nous l'espérons, par notre prestataire informatique.
- - Police de la publicité : Informations sur la décentralisation de la police de la publicité à partir du 1^{er} janvier 2024.

La séance est levée à 19h00.

L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.

Le Président de séance,
Pierre CHAPUIS.

Le Secrétaire de séance,
Yves VEYRENC.